



Les réseaux sociaux au bureau : pour quoi faire ?

À quoi peuvent bien servir les réseaux sociaux en dehors de la sphère privée ou individuelle (échanges entre amis, recherche d'emploi...) ? Qu'ils soient professionnels ou pas, de plus en plus, ces sites Internet trouvent leur place au sein des sociétés. Et les usages sont variés...

Les réseaux sociaux de type Facebook ou Twitter pour échanger entre amis, les sites plus professionnels comme Viadeo, LinkedIn ou les portails spécialisés thématiques pour rechercher un emploi... Des usages individuels qui aujourd'hui sont complétés par une utilisation de plus en plus fréquente en entreprise. Des cadres se rendent sur les réseaux sociaux professionnels pour entrer en contact avec des fournisseurs, des clients potentiels, des partenaires commerciaux... mais aussi de plus en plus pour valider le profil d'un candidat au recrutement. Quant aux sites dédiés à l'origine à un usage privé, ils attirent également

les entreprises qui cherchent à renforcer leur communication et leur visibilité.

BRAINSTORMING INTER-ENTREPRISES

Mais un cadre, au niveau individuel, a aussi ses propres usages des réseaux sociaux au bureau. "Il est vrai qu'aujourd'hui, il y a une utilité pour lui d'être visible sur les réseaux sociaux", estime Ana Fernandez, coach et formatrice Energycoaching. C'est à double sens : afficher sa carrière, sa réussite et montrer sa polyvalence, etc., mais pas seulement. Quand un cadre a besoin de faire un brainstorming inter-entreprises, sur une technologie, des savoir-faire, des coutumes métiers..., il a intérêt à chercher des homolo-

gues pour proposer des réunions de brainstorming, des échanges de benchmark, en toute franchise et en toute honnêteté." Dans ce cas néanmoins, le réseau social n'est qu'un simple accès à des profils et des coordonnées. Mais ces portails servent également à échanger entre "collègues de proximité. On veut savoir quels sont les contacts de Mme Martin ou de M. Dupont. Est-ce qu'il connaît du monde ? Quand on n'a pas plus d'attaches que cela, on peut découvrir que l'on a en commun des contacts que l'on apprécie".

DISCUSSIONS ENTRE COLLÈGUES

Pour Jean-Michel Rolland, consultant en management de ►

"On parle des vacances comme de la dernière mission à remplir."

À LA UNE

NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'AVIS DE... Ana Fernandez, coach et formatrice Energycoaching

"Des réseaux comme LinkedIn ou Viadeo sont purement professionnels. Sur Facebook, les relations sont plutôt personnelles, la communication et l'idée de lien ne sont pas les mêmes. Même si aujourd'hui les entreprises créent des pages Facebook. Selon moi, il y a deux finalités, et les personnes font bien la différence."

► proximité à distance et enseignant-chercheur à l'Isen Toulon, les réseaux sociaux sont "un outil qui mélange le personnel et le professionnel. Les entreprises veulent y avoir une image, les cadres salariés y parlent de leur entreprise...". Il arrive que des groupes de travail se créent, mais ceux-ci ressortent plutôt, généralement, "de la conversation de 'machine à café' : on parle des vacances comme de la dernière mission à remplir".

Ainsi, Jean-Michel Rolland met en garde contre deux problématiques engendrées par un usage important de ces nouvelles technologies : la sécurité (par la propagation des virus) et la confidentialité. "Dans le train ou l'avion par exemple, les gens sortent leur ordinateur, leur téléphone... et ne se rendent pas compte qu'on entend tout, qu'il y a du monde qui écoute. Une nouvelle mission de management du directeur informatique devrait porter sur le travail autour des informations sensibles."

ATTENTION À LA DIFFUSION DE SES DONNÉES

Par ailleurs, "les jeunes, ceux que l'on appelle la génération Y, n'ont pas du tout conscience de s'afficher



"Avec les réseaux sociaux, la journée de travail perdure car on reste connecté."

sur les réseaux sociaux", estime le consultant. Selon une étude Ifop publiée en octobre 2010, d'une manière générale, les informations privées sont plus souvent diffusées par les jeunes. Par exemple, 79 % des 18-24 ans et 67 % des 25-34 ans mettent en ligne leurs passions ou intérêts personnels, contre 50 % des 35-49 ans et 43 % des 50-64 ans. Dans le même ordre d'idées, respectivement 51 % et 30 % des jeunes indiquent leur orientation sexuelle, contre 20 % et 11 % chez les plus âgés. Même constat pour la communication autour de sa religion.

Néanmoins, les personnes qui ne savent pas si les informations sont visibles de tous ou pas sont plus nombreuses dans les tranches d'âge supérieures. Pourtant, 73 % des usagers ont conscience de la difficulté d'effacer des informations personnelles présentes sur Internet.

PRÉSERVER SA VIE PERSONNELLE

De l'usage des réseaux sociaux découle nécessairement la question de la frontière entre vie privée et vie professionnelle. D'au-

tant plus que ces sites sont accessibles également d'un smartphone, voire via une console de jeux ! "Avec les réseaux sociaux, la journée de travail perdure car on reste connecté", souligne Jean-Michel Rolland. Certains cadres consultent leurs e-mails à la maison, d'autres ont accepté leurs contacts professionnels sur Facebook ou Twitter... Les nouvelles technologies pour améliorer le travail au quotidien, c'est bien, mais quand leur usage déborde dans la sphère privée, il faut savoir poser ses propres limites. Mais où placer le curseur ? Selon Damien Neyret, directeur général délégué de Mailinblack, "le passage d'un monde fermé à un monde ouvert présente des avantages et des inconvénients. Il y a sur cette question deux points de vue : celui de l'entreprise et celui de l'individu". Concernant le premier, l'important est de savoir s'il y a un avantage à laisser un monde le plus ouvert possible, à communiquer sur sa marque via les réseaux sociaux, à laisser les salariés les employer dans le cadre du travail, etc. "Oui, il y a un véritable avantage, estime Damien Neyret. C'est ce qui fait qu'il y a aujourd'hui une mutation, un déploiement des nouvelles technologies, des réseaux sociaux, un développement des smartphones, etc."

Quant au cadre lui-même, la décision lui revient. À chacun de savoir quel choix de vie il souhaite adopter. "Y a-t-il une valorisation à écrire ses e-mails à 22 heures ? Est-ce que j'accepte que l'on m'impose d'être disponible à toute heure ? C'est une question philosophique qui concerne des typologies de management. Quelle limite, en tant qu'individu, j'impose à ma hiérarchie et jusqu'où ma hiérarchie peut-elle m'imposer quelque chose ?"

Aline CHASSAT